

CONSEIL D' ECOLE du 3ème TRIMESTRE

24 Mai 2010

Procès Verbal

Personnes présentes : **VOIR LISTE D' EMARGEMENTS**

Invitée : Dominic Guitton de Pedros, professeur de langues

La séance commence à 17h10.

Sophie Sallio prend la parole, après émargement des membres présents.

1 – **Prévision de l'effectif rentrée de septembre 2010**

Le Primaire compte actuellement 298 élèves. Nombre qui serait porté à 313 en se référant aux inscriptions connues à ce jour : 7 pour la maternelle, 8 en élémentaire.

Au regard de ces chiffres, il n'y aurait pas de création de classe. S'il devait y avoir création de classe, elle concernerait l'élémentaire.

2 – **Organisation de la fête de l'école**

Elle aura lieu le **Jeudi 24 juin à partir de 11h00** pour les classes de maternelles et le **vendredi 25 juin à partir de 17h00** pour les classes de l'élémentaire. Une réunion de coordination est fixée au **vendredi 28 mai à 8h00** dans le bureau de Mme la directrice avec les parents, afin de mettre au point son organisation.

3 – **Nouvelle organisation des récréations**

Depuis le mois de février après l'arrivée des élèves de Haïti, la cour devenant trop petite pour un si grand nombre d'élèves nous avons séparé, pour des raisons de sécurité, le Collège du Primaire ; les élèves de Cycle 3 (CE2/CM1/CM2) n'avaient donc plus accès aux terrains de sport.

Nos élèves ayant clairement exprimés leur désaccord envers cette décision, les délégués de classe ont été réunis par Madame la Directrice et les décisions suivantes ont été prises :

- 1ère récréation : tous les élémentaires restent dans la cour et les élèves du collège sont sur les terrains de sport.
- 2ème récréation : les CP/CE1 ainsi que le collège restent dans la cour, le cycle 3 est sur le terrain de sport.

La surveillance étant organisée de la sorte :

- 1ère récréation : 2 enseignants dans la cour, 2 surveillants sur le terrain de sport
- 2ème récréation : 2 surveillants et un enseignant dans la cour, et 2 enseignants sur les terrains de sport.

M. Alfredo Morel ou Mme Chedaille, professeurs d'EPS, complétant la surveillance des terrains de sport à chaque récréation.

4 – Remise des livrets scolaires.

elles aura lieu pour le Cycle 2 et la classe de Mme Marie-Laure Sainte-Marie le mardi 22 juin et pour le Cycle 1 et le Cycle 3 le mercredi 23 juin.

A ce propos, Thierry Fontaine, enseignant du CM2A, précise qu'il hésite à tenir cette réunion pour sa classe de CM2 compte tenu du peu de parents présents aux deux précédentes (5 parents sur 20). Les livrets seraient alors remis directement aux enfants.

5 – Photo de classe.

Les photos sont exposées à l'entrée, le prix est de 400 pesos dont 50 pesos reversés pour Haïti. Un imprimé pour l'élémentaire a été distribué à tous les enfants, il est à rendre à son enseignant. Pour le collège et lycée voir auprès d'Elaine.

6 – Utilisation de manuels par les professeurs de langue

En Espagnol et pour les « Sociales », le manuel intitulé SOCIEDAD 4 basica Serie coral de Santillana, sera demandé aux élèves pour la rentrée 2010/2011, et sera utilisé en CM1 comme en CM2.

Concernant l'enseignement de la langue espagnole, nous sommes encore à la recherche de manuels pouvant correspondre aux différents niveaux de langage de nos élèves.

Concernant l'apprentissage de l'anglais, le problème est identique.

Nous sommes, cependant, en attente de réception de deux manuels en provenance de France, I Spy et Cup Of Tea afin de les étudier.

A la rentrée 2010, une réunion « spéciale langues » sera organisée par les professeurs d'Anglais et d'Espagnol par cycle et pour tous les parents. Durant celle-ci, il sera expliqué comment se déroulera l'année scolaire, en fonction des niveaux, des horaires et du programme de L'Éducation Nationale française à respecter, dans les différentes langues.

Toujours à la rentrée 2010, un livret par langue sera ajouté au livret existant.

En anglais, cette année, les CM2 passeront les évaluations du niveau A1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) requis à la fin du cycle 3. Ces évaluations seront prises en charge par Mme Dominic Guitton.

7 – Avis du Conseil d'Ecole sur le port de l'Uniforme

A la demande de certains parents lors du précédent Conseil d'Ecole, l'ensemble de la communauté éducative a été consulté.

Après une réunion des 14 délégués élèves, 12 délégués sont contre.

Cependant 12 délégués, également sur les 14, sont pour le port d'un polo au nom du lycée, à l'occasion des différentes sorties organisées tout au long de l'année scolaire.

Nos délégués élèves justifient le port de ce polo par ces trois remarques:

- respecter les coutumes du pays,
- reconnaissance et sécurité
- fierté d'appartenir au lycée.

L'avis est demandé aux parents délégués présents, deux parents sur quatre sont favorables au port de l'uniforme si celui-ci reste simple, et deux donnent un avis négatif. Tous sont d'accord sur le port d'un polo marqué au nom du Lycée pour les sorties scolaires.

Sur les 9 enseignants présents, 2 neutres, 7 contre le port de l'uniforme ; sept pour et un neutre pour le port d'un polo lors des sorties.

Avis du Conseil d'Ecole : NON au port de l'uniforme, OUI au port du polo lors des sorties.

Les parents demandent cependant que dans le règlement figure plus explicitement la définition de « Tenue Correcte », et que l'on rajoute à la fin du règlement la formule suivante: < j' ai pris connaissance du règlement intérieur du Lycée Français de Saint-Domingue et m'engage à en respecter les termes >.

8 – Questions diverses

Aucune question diverse.

Sophie Sallio, Directrice du Primaire, précise que la commission d'appel aura lieu le 11 juin, l'heure sera communiquée ultérieurement. Les parents contestant la décision prise par le conseil des Maîtres de Cycle peuvent être présents ou faire parvenir une lettre expliquant le pourquoi de leur décision.

Un appel d'offre a été lancé pour la tenue de la cafeteria à la rentrée scolaire 2010.

Séance levée a 18h30

